



FICHE DE POSTE

Médecin chef de pôle des centres délocalisés de prévention et de soins

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Etablissement de recours et de référence en Guyane (Amazonie française), et établissement support du Groupement hospitalier de Guyane (Cayenne, Kourou et Saint-Laurent), le CHC est un acteur majeur de l'offre de soins en Guyane. Avec ses de 773 lits et places, il représente plus de 60% de l'ensemble des séjours du territoire. Son offre s'étend sur l'ensemble des territoires isolés avec 17 centres délocalisés de prévention et de soins répartis sur l'ensemble du territoire.

Etablissement très dynamique en forte croissance, le CHC soutient le développement de son offre de soin et de son activité de recherche, reconnue au niveau national et international sur les problématiques de santé publique et de médecine tropicale, dans la perspective de la création d'un CHU de Guyane en 2025.

PRESENTATION DU POLE

Les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) assurent l'accès aux soins de proximité des 20 % de la population guyanaise vivant dans les territoires de l'intérieur de Guyane et le long des fleuves transfrontaliers au Brésil et au Surinam. Ils réalisent une activité unique de soins, de prévention, d'éducation à la santé, de vaccination et de veille sanitaire. En 2019, les CDPS ont assuré 166 841 consultations, 1051 mises en observation et réalisé 949 transferts urgents.

Cette activité s'appuie sur une logistique importante : transports fluviaux et aériens, projection de professionnels et de matériel en milieu isolé.

Le projet de création d'un CHU de Guyane prévoit un renforcement important de l'offre de soins portée par les CDPS avec les projets suivants à mener entre 2022 et 2025 :

- Transformation des CDPS de Maripasoula, Saint-Georges et Grand Santi en hôpitaux de proximité dotés d'une capacité d'hospitalisation et d'un plateau de biologie et imagerie et de centres périnataux de proximité en lien avec la PMI ;
- Renforcer la prévention et l'équipe mobile de santé publique en communes ;
- Création d'une offre de soins à Providence et Trois Paletuviers
- Reconstruction des CDPS de Papaïchton, Apatou et Camopi ;
- Développement de la recherche et l'enseignement dans les CDPS en valorisant l'expertise acquise en « médecine des fleuves » et médecine en milieu isolé.
- Renforcement de la démocratie en santé dans les territoires.

Le chef de pôle des CPDS est responsable d'une équipe regroupant 120 ETP non médicaux et 35 ETP médicaux.

Il est appuyé :

- A Cayenne par un directeur délégué, un coordinateur des CDPS, un cadre supérieur de pôle, un responsable administratif et financier et un responsable de l'équipe logistique. Il bénéficie également de l'expertise des référents médicaux de la coordination (infectiologie, gynécologie,

- pédiatrie, équipe mobile de santé publique en communes EMSPEC) sur leurs domaines de compétences spécifiques et de l'appui des différentes directions fonctionnelles ;
- Dans les secteurs, par des médecins chefs de service et des cadres de santé.

MISSIONS

Sous la responsabilité du Directeur général et du directeur délégué des CDPS, et en collaboration avec ce dernier, le Médecin chef de pôle est chargé du pilotage stratégique et opérationnel des CDPS, de la coordination des parcours et filières de prise en charge et de la conduite de projets au sein des CDPS.

- Management stratégique et opérationnel des CDPS
 - Animation des équipes et de la dynamique de pôle ;
 - Gestion des ressources humaines : participation au recrutement médicaux en lien avec la Direction des Affaires Médicales, appui aux équipes des secteurs et interface avec la direction du CHC et les hôpitaux du GHT.
 - Suivi des ressources matérielles, infrastructurelles, biomédicales des centres
- Pilotage des projets de renforcement de l'offre de soins et de la prévention en CDPS
 - Création de trois hôpitaux de proximité ;
 - Reconstruction de trois CDPS ;
 - Conduite de projets sur des thématiques variées en s'appuyant sur les médecins spécialistes : infectiologie (paludisme, arboviroses, IST-VIH, TB, parasitoses, HPV, lèpre, maladie de Chagas, toxoplasmoses, gestion épidémique..), urgences et gynéco – obstétrique (renforcement des filières de prise en charge et fluidification des parcours), métaux lourds (intoxication mercurielle et saturnisme), maladies chroniques (diabète, hypertension, drépanocytose, etc), réduction des risques (addictologie).
 - Projets infrastructurels : télémédecine, implantation d'un service d'imagerie, projet de biologie délocalisée, déploiement du DPI
 - Renforcement des équipes de prévention et projets de réduction des inégalités de santé dans les territoires des communes de l'intérieur
 - Poursuite du développement de la médiation en santé
- Sécurisation des parcours de prise en charge
 - Renforcement des filières de prise en charge entre les CDPS et les plateaux techniques hospitaliers du territoire
 - Rédaction de protocoles / procédures
 - Arbitrage des décisions en routine pour les patients et des situations médico-sociales complexes
 - Participation à la démarche qualité du CHC : chemin clinique, CREX
- Participation à des projets de recherche : nombreuses publications (thèses et travaux..)

PROFIL REQUIS

Diplôme : Docteur en médecine ou en santé publique. Des compétences en gestion de projets et en gestion d'équipe sont un plus.

- Fibre institutionnelle hospitalière avec une expérience clinique
- Dimension managériale importante
- Flexibilité, adaptabilité, réactivité face aux contraintes/imprévus de l'exercice médical en milieu isolé

- Déplacements réguliers et fréquents sur sites

Savoirs :

- Connaissances en santé publique (épidémiologie, économie, système de santé), fonctionnement hospitalier et aménagement sanitaire d'un territoire
- Des connaissances du territoire et des problématiques propres aux communes isolées en Guyane sont un plus
- Langues : parler l'anglais et/ou le portugais et/ou le néerlandais est un plus

Savoir-faire :

- Management individuel, collectif, institutionnel
- Conduite de projets en milieu complexe
- Capacité à trouver des solutions
- Maîtrise des logiciels Pack Office

Savoir-être :

- Esprit d'initiative et dynamisme
- Adaptabilité, réactivité
- Ecoute, bon relationnel
- Capacité d'analyse
- Méthodes et organisation

STATUTS

Professeur des universités- praticien hospitaliers, Maître de conférence des universités – praticien hospitalier, praticien hospitalier, praticien contractuel

Prime de vie chère + 40 %

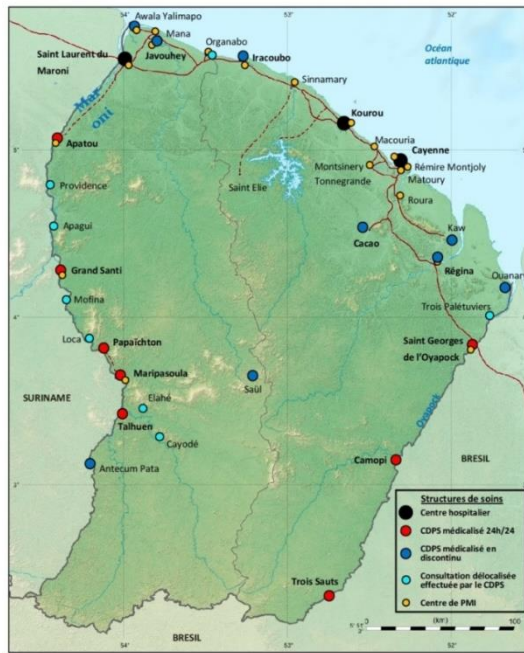
Congés bonifiés et prime de déménagement pour les professionnels statutaires

Prise en charge billet d'avion, hébergement et location de véhicule pour l'installation

La poursuite d'un exercice clinique est envisageable à raison de 25% du temps de travail

PERSONNES A CONTACTER

Felix Djossou, président de la CME , chef du service d'infectiologie, felix.djossou@ch-cayenne.fr
Amandine Papin, directrice générale adjointe, directrice déléguée des CDPS amandine.papin@ch-cayenne.fr;



Carte des Centres Délocalisés de prévention et de Soins (CDPS) de Guyane (CHAR, 2018)